

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

## Annexe B

### BASE DE PAIEMENT

#### Exigences relatives à la soumission des offres financières

- (a) Les prix doivent figurer uniquement dans l'offre financière. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.
- (b) Le soumissionnaire doit présenter son offre financière conformément à la présente base de paiement.
- (c) L'offre doit être présentée en dollars canadiens, taxes applicables exclues, FAB destination, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus.
- (d) Calcul du prix total de l'offre évaluée combinée :
- a. Aux fins de l'évaluation, le prix de l'offre évaluée sera composé du total combiné des tableaux A à tableaux E.

**\*\* À remplir par le soumissionnaire \*\***

#### **TABLEAU A - Première année du contrat – la date du contrat jusqu'au au 31 janvier 2025 – Prix unitaire(s) ferme(s)**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

#### 1. Quantités estimées

NOTE : Les quantités estimées reflètent le nombre total d'inspections requises sur le site tout au long de l'année. Les exigences relatives aux inspections plus importantes (c'est-à-dire les inspections pluriannuelles et annuelles) comprendront aussi les exigences définies pour les inspections plus modestes (c'est-à-dire les inspections hebdomadaires, mensuelles, etc.).

EX : Point 1.1.4 mensuelle – Système d'extincteurs automatiques. Le nombre total d'inspections mensuelles requises pour ce système est de 8 plutôt que de 12. En effet, les exigences mensuelles relatives au système d'extincteurs automatiques doivent également être satisfaites lors des inspections trimestrielles, semestrielles et annuelles. Étant donné que ces inspections se déroulent dans les mêmes délais que l'inspection mensuelle, vous pouvez remplacer la petite inspection du mois par l'inspection plus importante qui est également requise.

1. Services requis (inspections, essais et entretien) :						
Item No.	Schedule	Description	Unité de mesure	Quantités estimées (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
1.1	LOWER FORT GARRY NHSC					
1.1.1	Hebdomadaire	Hebdomadaire – Pompe à incendie au diesel	Par inspection	48	\$	\$
1.1.2		Hebdomadaire – Pompe à incendie électrique	Par inspection	40	\$	\$
1.1.3	Mensuelle	Mensuelle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	8	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

1.1.4		Mensuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	11	\$	\$
1.1.5	Juillet 2024 Janvier 2025	Trimestrielle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences et mensuelles</i>	Par inspection	2	\$	\$
1.1.6		Trimestrielle – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	2	\$	\$
1.1.7		Trimestrielle – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux	Par inspection	2	\$	\$
N° de l'article		Calendrier ou fréquence	Description	Unité de mesure	Quantités estimées	Prix d'inspection ferme
1.1.8	Octobre 2024	Semi-annuel – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend des exigences hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
1.1.9		Semi-annuel – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction et de hottes)	Par inspection	1		\$
1.1.10		Semi-annuel – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires et trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
1.1.11		Semi-annuel – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
1.1.12		Annuelle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et semestrielles</i>	Par inspection	1		\$
1.1.13	Avril 2024	Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1		\$
1.1.14		Annuelle – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction, de hottes homologuées et de réduction d'accumulation de graisse) <i>Comprend les exigences semestrielles</i>	Par inspection	1		\$
1.1.15		Annuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires et mensuelles</i>	Par inspection	1		\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

1.1.16		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 129 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
1.1.17	Juillet 2024	Annuelle – Bornes d'incendie	Par inspection	1	\$
1.1.18	Avril 2024	Tous les 2 ans – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires, trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$
1.1.19	Avril 2024	Tous les 5 ans – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$
1.1.20	Avril 2024	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié ULC Lower Fort Gary – tous les bâtiments <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Centre d'accueil – système QuickStart d'Edwards</li> <li>○ Grande maison – système FX-2000 de Mircom</li> <li>○ Maison des hommes – système FX-2000 de Mircom</li> <li>○ Entrepôt de fourrures – système FX-2000 de Mircom</li> <li>○ Musée – système TXL-1000 de Siemens (y compris toutes les dépendances)</li> <li>○ Atelier de menuiserie – Système FireShield 302 de GE</li> </ul>	Par inspection	1	\$
1.1	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LOWER FORT GARRY</b> Somme des 1.1.1 à 1.1.20				\$
1.2	<b>PRESBYTÈRE -ST. ANDREW'S</b>				
1.2.1	Avril 2024	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Presbytère St. Andrew's – système 2280 d'Edwards	Par inspection	1	\$
1.2.2		Annuelle – Extincteurs portatifs <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
1.2	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – PRESBYTÈRE-ST. ANDREW'S</b> Somme de 1.2.1 + 1.2.2				\$
1.3	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA FOURCHE</b>				
1.3.1	Avril 2024	Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1	\$
1.3.2		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
1.3	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LA FOURCHE</b> Somme de 1.3.1 + 1.3.2				\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

<b>1.4</b>	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA MAISON RIEL</b>				
1.4.1	Avril 2024	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Maison Riel – système FireShield 302 de GE	Par Inspection	1	\$
1.4.2		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 4 extincteurs</b>	Par Inspection	1	\$
<b>1.4</b>	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – MAISON RIEL</b>				<b>\$</b>
<b>Somme de 1.4.1 + 1.4.2</b>					

**1.5 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :**

L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.

N° de l'article	Description	Quantité estimée	Taux par unité	
1.5.1	Sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif	\$	
1.5.2	Combinaison de stroboscopes et de la sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif	\$	
1.5.3	Détecteur de chaleur – statique	1 dispositif	\$	
1.5.4	Détecteur de chaleur – résistant à l'humidité	1 dispositif	\$	
1.5.5	Détecteur de chaleur – vélocimétrique	1 dispositif	\$	
1.5.6	Klaxon d'alarme-incendie stroboscopique	1 dispositif	\$	
1.5.7	Avertisseur manuel d'incendie	1 dispositif	\$	
1.5.8	Détecteur de fumée – ionique	1 dispositif	\$	
1.5.9	Détecteur de fumée – photoélectrique	1 dispositif	\$	
1.5.10	Dispositif de signalisation visuelle	1 dispositif	\$	
1.5.11	Extincteur de remplacement – 2,5 lb ABC	1 extincteur	\$	
1.5.12	Extincteur de remplacement – 5 lb ABC	1 extincteur	\$	
1.5.13	Extincteur de remplacement – 10 lb ABC	1 extincteur	\$	
1.5.14	Extincteur de remplacement – 20 lb ABC	1 extincteur	\$	
1.5.15	Extincteur de remplacement – 10 lb CABC	1 extincteur	\$	
1.5.16	Extincteur de remplacement – 5lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur	\$	
1.5.17	Extincteur de remplacement – 10lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur	\$	
1.5.18	Extincteur de remplacement – 6lb classe K	1 extincteur	\$	
N° de l'article	Description	Quantités estimées/ heures (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
1.5.19	Recharge en CO <sub>2</sub>	3 extincteurs	\$	\$
1.5.20	Service d'entretien tous les 6 ans	15 extincteurs	\$	\$
1.5.21	Service d'entretien tous les 12 ans (essai hydrostatique)	9 extincteurs	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

1.5.22	Appel de service, heures normales – Technicien	10 heures	\$	\$
1.5.23	Appel de service, heures normales – Apprenti	10 heures	\$	\$
1.5.24	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5 heures	\$	\$
1.5.25	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5 heures	\$	\$
1.5	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) Somme des 1.5.1 à 1.5.25</b>			<b>\$</b>
<b>1.6 Pièces et matériaux</b> L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous.				
N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
Example		5% (0.05)	2,000.00\$ de pièces	2,100.00\$ [(1+0.05) x 2,000.00\$]
1.6	Matériel et pièces de rechange		2,000.00\$	\$
A	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Items 1.1 + 1.2 + 1.3 + 1.4 + 1.5 + 1.6)</b>			<b>\$</b>

#### Tableau B - Année de d'option 1 – Du 1 février 2025 au 31 janvier 2026 – Prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

#### 2. Quantités estimées

**Note** : Les quantités estimées reflètent le nombre total d'inspections requises sur le site tout au long de l'année. Les exigences relatives aux inspections plus importantes (c'est-à-dire les inspections pluriannuelles et annuelles) comprendront aussi les exigences définies pour les inspections plus modestes (c'est-à-dire les inspections hebdomadaires, mensuelles, etc.).

**EX** : Point 1.1.4 mensuelle – Système d'extincteurs automatiques. Le nombre total d'inspections mensuelles requises pour ce système est de 8 plutôt que de 12. En effet, les exigences mensuelles relatives au système d'extincteurs automatiques doivent également être satisfaites lors des inspections trimestrielles, semestrielles et annuelles. Étant donné que ces inspections se déroulent dans les mêmes délais que l'inspection mensuelle, vous pouvez remplacer la petite inspection du mois par l'inspection plus importante qui est également requise.

2. Services requis (inspections, essais et entretien) :						
Item No.	Schedule	Description	Unité de mesure	Quantités estimées (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
2.1	LOWER FORT GARRY NHSC					
2.1.1	Hebdomadaire	Hebdomadaire – Pompe à incendie au diesel	Par inspection	48	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

2.1.2		Hebdomadaire – Pompe à incendie électrique	Par inspection	40	\$	\$
2.1.3	Mensuelle	Mensuelle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	8	\$	\$
2.1.4		Mensuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	11	\$	\$
2.1.5	Juillet 2025 Janvier 2026	Trimestrielle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences et mensuelles</i>	Par inspection	2	\$	\$
2.1.6		Trimestrielle – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	2	\$	\$
2.1.7		Trimestrielle – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux	Par inspection	2	\$	\$
N° de l'article	Calendrier ou fréquence	Description	Unité de mesure	Quantités estimées	Prix d'inspection ferme	
2.1.8	Octobre 2025	Semi-annuel – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend des exigences hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
2.1.9		Semi-annuel – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction et de hottes)	Par inspection	1		\$
2.1.10		Semi-annuel – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires et trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
2.1.11		Semi-annuel – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
2.1.12	Avril 2025	Annuelle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et semestrielles</i>	Par inspection	1		\$
2.1.13		Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1		\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

2.1.14		Annuelle – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction, de hottes homologuées et de réduction d'accumulation de graisse) <i>Comprend les exigences semestrielles</i>	Par inspection	1	\$
2.1.15		Annuelle – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles</i>	Par inspection	1	\$
2.1.16		Annuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires et mensuelles</i>	Par inspection	1	\$
2.1.17		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 129 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
2.1.18	Juillet 2024	Annuelle – Bornes d'incendie	Par inspection	1	\$
2.1.19	Avril 2025	Tous les 3 ans – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$
2.1.20	Avril 2025	Tous les 3 ans – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$
2.1.21	Avril 2025	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié ULC Lower Fort Gary – tous les bâtiments <ul style="list-style-type: none"><li>○ Centre d'accueil – système QuickStart d'Edwards</li><li>○ Grande maison – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Maison des hommes – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Entrepôt de fourrures – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Musée – système TXL-1000 de Siemens (y compris toutes les dépendances)</li><li>○ Atelier de menuiserie – Système FireShield 302 de GE</li></ul>	Par inspection	1	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

<b>2.1</b>	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LOWER FORT GARRY</b>				<b>\$</b>
	<b>Somme des 2.1.1 à 2.1.21</b>				
<b>2.2</b>	<b>PRESBYTÈRE -ST. ANDREW'S</b>				
<b>2.2.1</b>	Avril 2025	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Presbytère St. Andrew's – système 2280 d'Edwards	Par inspection	1	\$
<b>2.2.2</b>		Annuelle – Extincteurs portatifs <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
<b>2.2</b>	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – PRESBYTÈRE-ST. ANDREW'S</b>				<b>\$</b>
	<b>Somme de 2.2.1 + 2.2.2</b>				
<b>2.3</b>	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA FOURCHE</b>				
<b>2.3.1</b>	Avril 2024	Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1	\$
<b>2.3.2</b>		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
<b>2.3</b>	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LA FOURCHE</b>				<b>\$</b>
	<b>Somme de 2.3.1 + 1.3.2</b>				
<b>2.4</b>	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA MAISON RIEL</b>				
<b>2.4.1</b>	Avril 2024	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Maison Riel – système FireShield 302 de GE	Par Inspection	1	\$
<b>2.4.2</b>		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 4 extincteurs</b>	Par Inspection	1	\$
<b>2.4</b>	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – MAISON RIEL</b>				<b>\$</b>
	<b>Somme de 2.4.1 + 1.4.2</b>				
<b>2.5 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :</b>					
L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.					
N° de l'article	Description	Quantité estimée	Taux par unité		
2.5.1	Sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif			\$
2.5.2	Combinaison de stroboscopes et de la sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif			\$
2.5.3	Détecteur de chaleur – statique	1 dispositif			\$
2.5.4	Détecteur de chaleur – résistant à l'humidité	1 dispositif			\$
2.5.5	Détecteur de chaleur – vélocimétrique	1 dispositif			\$
2.5.6	Klaxon d'alarme-incendie stroboscopique	1 dispositif			\$
2.5.7	Avertisseur manuel d'incendie	1 dispositif			\$
2.5.8	Détecteur de fumée – ionique	1 dispositif			\$
2.5.9	Détecteur de fumée – photoélectrique	1 dispositif			\$
2.5.10	Dispositif de signalisation visuelle	1 dispositif			\$



N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

2.5.11	Extincteur de remplacement – 2,5 lb ABC	1 extincteur		\$
2.5.12	Extincteur de remplacement – 5 lb ABC	1 extincteur		\$
2.5.13	Extincteur de remplacement – 10 lb ABC	1 extincteur		\$
2.5.14	Extincteur de remplacement – 20 lb ABC	1 extincteur		\$
2.5.15	Extincteur de remplacement – 10 lb CABC	1 extincteur		\$
2.5.16	Extincteur de remplacement – 5lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur		\$
2.5.17	Extincteur de remplacement – 10lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur		\$
2.5.18	Extincteur de remplacement – 6lb classe K	1 extincteur		\$
N° de l'article	Description	Quantités estimées/ heures (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
2.5.19	Recharge en CO <sub>2</sub>	3 extincteurs	\$	\$
2.5.20	Service d'entretien tous les 6 ans	15 extincteurs	\$	\$
2.5.21	Service d'entretien tous les 12 ans (essai hydrostatique)	9 extincteurs	\$	\$
2.5.22	Appel de service, heures normales – Technicien	10 heures	\$	\$
2.5.23	Appel de service, heures normales – Apprenti	10 heures	\$	\$
2.5.24	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5 heures	\$	\$
2.5.25	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5 heures	\$	\$
2.5	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) Somme des 2.5.1 à 2.5.25</b>			\$
<b>2.6 Pièces et matériaux</b>				
L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous.				
N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
<b>Exemple</b>		<b>5% (0.05)</b>	<b>2,000.00\$ de pièces</b>	<b>2,100.00\$ [(1+0.05) x 2,000.00\$]</b>
2.6	Matériel et pièces de rechange		2,000.00\$	\$
<b>B</b>	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Items 2.1 + 2.2 + 2.3 + 2.4 + 2.5 + 2.6)</b>			\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

### Tableau C - Année d'option 2 - du 1 février 2026 au 31 janvier 2027 - Prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

### 3. Quantités estimées

NOTE : Les quantités estimées reflètent le nombre total d'inspections requises sur le site tout au long de l'année. Les exigences relatives aux inspections plus importantes (c'est-à-dire les inspections pluriannuelles et annuelles) comprendront aussi les exigences définies pour les inspections plus modestes (c'est-à-dire les inspections hebdomadaires, mensuelles, etc.).

**EX :** Point 1.1.4 mensuelle – Système d'extincteurs automatiques. Le nombre total d'inspections mensuelles requises pour ce système est de 8 plutôt que de 12. En effet, les exigences mensuelles relatives au système d'extincteurs automatiques doivent également être satisfaites lors des inspections trimestrielles, semestrielles et annuelles. Étant donné que ces inspections se déroulent dans les mêmes délais que l'inspection mensuelle, vous pouvez remplacer la petite inspection du mois par l'inspection plus importante qui est également requise.

3. Services requis (inspections, essais et entretien) :						
Item No.	Schedule	Description	Unité de mesure	Quantités estimées (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
3.1	LOWER FORT GARRY NHSC					
3.1.1.	Hebdomadaire	Hebdomadaire – Pompe à incendie au diesel	Par inspection	48	\$	\$
3.1.2.		Hebdomadaire – Pompe à incendie électrique	Par inspection	40	\$	\$
3.1.3.	Mensuelle	Mensuelle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	8	\$	\$
3.1.4.		Mensuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	11	\$	\$
3.1.5.	Juillet 2026 Janvier 2027	Trimestrielle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences et mensuelles</i>	Par inspection	2	\$	\$
3.1.6.		Trimestrielle – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	2	\$	\$
3.1.7.		Trimestrielle – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux	Par inspection	2	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

N° de l'article	Calendrier ou fréquence	Description	Unité de mesure	Quantités estimées	Prix d'inspection ferme
3.1.8.	Octobre 2026	Semi-annuel – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend des exigences hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles</i>	Par inspection	1	\$
3.1.9.		Semi-annuel – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction et de hottes)	Par inspection	1	\$
3.1.10.		Semi-annuel – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires et trimestrielles</i>	Par inspection	1	\$
3.1.11.		Semi-annuel – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles</i>	Par inspection	1	\$
3.1.12.	Avril 2026	Annuelle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et semestrielles</i>	Par inspection	1	\$
3.1.13.		Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1	\$
3.1.14.		Annuelle – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction, de hottes homologuées et de réduction d'accumulation de graisse) <i>Comprend les exigences semestrielles</i>	Par inspection	1	\$
3.1.15.		Annuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires et mensuelles</i>	Par inspection	1	\$
3.1.16.		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 129 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
3.1.17.			Annuelle – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles et semestrielles</i>	Par inspection	1
3.1.18.	Avril 2026	Tous les 2 ans – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires, trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

3.1.19.	Juillet 2026	Tous les 5 ans – Bornes d'incendie <i>Comprend les exigences annuelles</i>	Par inspection	1	\$
3.1.20.	Avril 2026	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié ULC Lower Fort Gary – tous les bâtiments ○ Centre d'accueil – système QuickStart d'Edwards ○ Grande maison – système FX-2000 de Mircom ○ Maison des hommes – système FX-2000 de Mircom ○ Entrepôt de fourrures – système FX-2000 de Mircom ○ Musée – système TXL-1000 de Siemens (y compris toutes les dépendances) ○ Atelier de menuiserie – Système FireShield 302 de GE	Par inspection	1	\$
3.1	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LOWER FORT GARRY</b> <b>Somme des 3.1.1 à 3.1.20</b>				\$
3.2	<b>PRESBYTÈRE -ST. ANDREW'S</b>				
3.2.1	Avril 2024	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Presbytère St. Andrew's – système 2280 d'Edwards	Par inspection	1	\$
3.2.2		Annuelle – Extincteurs portatifs <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
3.2	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – PRESBYTÈRE-ST. ANDREW'S</b> <b>Somme de 3.2.1 + 3.2.2</b>				\$
3.3	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA FOURCHE</b>				
3.3.1	Avril 2024	Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1	\$
3.3.2		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
3.3	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LA FOURCHE</b> <b>Somme de 3.3.1 + 3.3.2</b>				\$
3.4	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA MAISON RIEL</b>				
3.4.1	Avril 2024	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Maison Riel – système FireShield 302 de GE	Par Inspection	1	\$
3.4.2		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 4 extincteurs</b>	Par Inspection	1	\$
3.4	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – MAISON RIEL</b> <b>Somme de 3.4.1 + 3.4.2</b>				\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

### 3.5 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :

L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.

N° de l'article	Description	Quantité estimée	Taux par unité	
3.5.1	Sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif	\$	
3.5.2	Combinaison de stroboscopes et de la sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif	\$	
3.5.3	Détecteur de chaleur – statique	1 dispositif	\$	
3.5.4	Détecteur de chaleur – résistant à l'humidité	1 dispositif	\$	
3.5.5	Détecteur de chaleur – vélocimétrique	1 dispositif	\$	
3.5.6	Klaxon d'alarme-incendie stroboscopique	1 dispositif	\$	
3.5.7	Avertisseur manuel d'incendie	1 dispositif	\$	
3.5.8	Détecteur de fumée – ionique	1 dispositif	\$	
3.5.9	Détecteur de fumée – photoélectrique	1 dispositif	\$	
3.5.10	Dispositif de signalisation visuelle	1 dispositif	\$	
3.5.11	Extincteur de remplacement – 2,5 lb ABC	1 extincteur	\$	
3.5.12	Extincteur de remplacement – 5 lb ABC	1 extincteur	\$	
3.5.13	Extincteur de remplacement – 10 lb ABC	1 extincteur	\$	
3.5.14	Extincteur de remplacement – 20 lb ABC	1 extincteur	\$	
3.5.15	Extincteur de remplacement – 10 lb CABC	1 extincteur	\$	
3.5.16	Extincteur de remplacement – 5lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur	\$	
3.5.17	Extincteur de remplacement – 10lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur	\$	
3.5.18	Extincteur de remplacement – 6lb classe K	1 extincteur	\$	
N° de l'article	Description	Quantités estimées/ heures (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
3.5.19	Recharge en CO <sub>2</sub>	3 extincteurs	\$	\$
3.5.20	Service d'entretien tous les 6 ans	15 extincteurs	\$	\$
3.5.21	Service d'entretien tous les 12 ans (essai hydrostatique)	9 extincteurs	\$	\$
3.5.22	Appel de service, heures normales – Technicien	10 heures	\$	\$
3.5.23	Appel de service, heures normales – Apprenti	10 heures	\$	\$
3.5.24	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5 heures	\$	\$
3.5.25	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5 heures	\$	\$
3.5	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) Somme des 3.5.1 à 3.5.25</b>			<b>\$</b>

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

### 3.6 Pièces et matériaux

L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous.

N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
Example		5% (0.05)	2,000.00\$ de pièces	2,100.00\$ [(1+0.05) x 2,000.00\$]
3.6	Matériel et pièces de rechange		2,000.00\$	\$
A	Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Items 3.1 + 3.2 + 3.3 + 3.4 + 3.5 + 3.6)			\$

### Tableau D - Année d'option 3 – du 1 février 2027 au 31 janvier 2028 – Prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

#### 4. Quantité estimée

NOTE : Les quantités estimées reflètent le nombre total d'inspections requises sur le site tout au long de l'année. Les exigences relatives aux inspections plus importantes (c'est-à-dire les inspections pluriannuelles et annuelles) comprendront aussi les exigences définies pour les inspections plus modestes (c'est-à-dire les inspections hebdomadaires, mensuelles, etc.).

**EX** : Point 1.1.4 mensuelle – Système d'extincteurs automatiques. Le nombre total d'inspections mensuelles requises pour ce système est de 8 plutôt que de 12. En effet, les exigences mensuelles relatives au système d'extincteurs automatiques doivent également être satisfaites lors des inspections trimestrielles, semestrielles et annuelles. Étant donné que ces inspections se déroulent dans les mêmes délais que l'inspection mensuelle, vous pouvez remplacer la petite inspection du mois par l'inspection plus importante qui est également requise.

4.	Services requis (inspections, essais et entretien) :					
Item No.	Schedule	Description	Unité de mesure	Quantités estimées (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
4.1	LOWER FORT GARRY NHSC					
4.1.1	Hebdomadaire	Hebdomadaire – Pompe à incendie au diesel	Par inspection	48	\$	\$
4.1.2		Hebdomadaire – Pompe à incendie électrique	Par inspection	40	\$	\$
4.1.3	Mensuelle	Mensuelle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	8	\$	\$
4.1.4		Mensuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	11	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

4.1.5	Juillet 2027 Janvier 2028	Trimestrielle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences et mensuelles</i>	Par inspection	2	\$	\$
4.1.6		Trimestrielle – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	2	\$	\$
4.1.7		Trimestrielle – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux	Par inspection	2	\$	\$
N° de l'article	Calendrier ou fréquence	Description	Unité de mesure	Quantités estimées		Prix d'inspection ferme
4.1.8	Octobre 2027	Semi-annuel – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend des exigences hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
4.1.9		Semi-annuel – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction et de hottes)	Par inspection	1		\$
4.1.10		Semi-annuel – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires et trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
4.1.11		Semi-annuel – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
4.1.12		Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1		\$
4.1.13	Avril 2027	Annuelle – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction, de hottes homologuées et de réduction d'accumulation de graisse) <i>Comprend les exigences semestrielles</i>	Par inspection	1		\$
4.1.14		Annuelle – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles</i>	Par inspection	1		\$
4.1.15		Annuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires et mensuelles</i>	Par inspection	1		\$
4.1.16		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 129 extincteurs</b>	Par inspection	1		\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

4.1.17		Annuelle – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux	Par inspection	1	\$
4.1.18	Juillet 2027	Annuelle – Bornes d'incendie	Par inspection	1	\$
4.1.19	Avril 2027	Tous les 4 ans – Registres coupe-feu <b>Comprend les 75 registres coupe-feu</b>	Par inspection	1	\$
4.1.20		Tous les 5 ans – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$
4.1.21	Avril 2027	<b>Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié ULC Lower Fort Gary – tous les bâtiments</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Centre d'accueil – système QuickStart d'Edwards</li><li>○ Grande maison – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Maison des hommes – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Entrepôt de fourrures – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Musée – système TXL-1000 de Siemens (y compris toutes les dépendances)</li><li>○ Atelier de menuiserie – Système FireShield 302 de GE</li></ul>	Par inspection	1	\$
4.1	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LOWER FORT GARRY</b> <b>Somme des 4.1.1 à 4.1.21</b>				<b>\$</b>
4.2	<b>PRESBYTÈRE -ST. ANDREW'S</b>				
4.2.1	Avril 2027	<b>Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Presbytère St. Andrew's – système 2280 d'Edwards</b>	Par inspection	1	\$
4.2.2		Annuelle – Extincteurs portatifs <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
4.2	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – PRESBYTÈRE-ST. ANDREW'S</b> <b>Somme de 4.2.1 + 4.2.2</b>				<b>\$</b>
4.3	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA FOURCHE</b>				
4.3.1	Avril 2027	Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1	\$
4.3.2		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
4.3	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LA FOURCHE</b> <b>Somme de 2.3.1 + 1.3.2</b>				<b>\$</b>



N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

4.4 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA MAISON RIEL					
4.4.1	Avril 2027	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Maison Riel – système FireShield 302 de GE	Par Inspection	1	\$
4.4.2		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 4 extincteurs</b>	Par Inspection	1	\$
4.4	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – MAISON RIEL</b> Somme de 4.4.1 + 4.4.2				<b>\$</b>

**4.5 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :**

L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.

N° de l'article	Description	Quantité estimée	Taux par unité	
4.5.1	Sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif	\$	
4.5.2	Combinaison de stroboscopes et de la sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif	\$	
4.5.3	Détecteur de chaleur – statique	1 dispositif	\$	
4.5.4	Détecteur de chaleur – résistant à l'humidité	1 dispositif	\$	
4.5.5	Détecteur de chaleur – vélocimétrique	1 dispositif	\$	
4.5.6	Klaxon d'alarme-incendie stroboscopique	1 dispositif	\$	
4.5.7	Avertisseur manuel d'incendie	1 dispositif	\$	
4.5.8	Détecteur de fumée – ionique	1 dispositif	\$	
4.5.9	Détecteur de fumée – photoélectrique	1 dispositif	\$	
4.5.10	Dispositif de signalisation visuelle	1 dispositif	\$	
4.5.11	Extincteur de remplacement – 2,5 lb ABC	1 extincteur	\$	
4.5.12	Extincteur de remplacement – 5 lb ABC	1 extincteur	\$	
4.5.13	Extincteur de remplacement – 10 lb ABC	1 extincteur	\$	
4.5.14	Extincteur de remplacement – 20 lb ABC	1 extincteur	\$	
4.5.15	Extincteur de remplacement – 10 lb CABC	1 extincteur	\$	
4.5.16	Extincteur de remplacement – 5lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur	\$	
4.5.17	Extincteur de remplacement – 10lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur	\$	
4.5.18	Extincteur de remplacement – 6lb classe K	1 extincteur	\$	
N° de l'article	Description	Quantités estimées/ heures (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
4.5.19	Recharge en CO <sub>2</sub>	3 extincteurs	\$	\$
4.5.20	Service d'entretien tous les 6 ans	15 extincteurs	\$	\$
4.5.21	Service d'entretien tous les 12 ans (essai hydrostatique)	9 extincteurs	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

4.5.22	Appel de service, heures normales – Technicien	10 heures	\$	\$
4.5.23	Appel de service, heures normales – Apprenti	10 heures	\$	\$
4.5.24	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5 heures	\$	\$
4.5.25	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5 heures	\$	\$
4.5	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) Somme des 4.5.1 à 4.5.25</b>			<b>\$</b>
<b>4.6 Pièces et matériaux</b> L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous.				
N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
Example		5% (0.05)	2,000.00\$ de pièces	2,100.00\$ [(1+0.05) x 2,000.00\$]
4.6	Matériel et pièces de rechange		2,000.00\$	\$
D	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Items 4.1 + 4.2 + 4.3 + 4.4 + 4.5 + 4.6)</b>			<b>\$</b>

#### Tableau E - Année d'option 4 – du 1 février 2028 au 31 janvier 2029 – Prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

#### 5. Quantités estimées

NOTE : Les quantités estimées reflètent le nombre total d'inspections requises sur le site tout au long de l'année. Les exigences relatives aux inspections plus importantes (c'est-à-dire les inspections pluriannuelles et annuelles) comprendront aussi les exigences définies pour les inspections plus modestes (c'est-à-dire les inspections hebdomadaires, mensuelles, etc.).

**EX** : Point 1.1.4 mensuelle – Système d'extincteurs automatiques. Le nombre total d'inspections mensuelles requises pour ce système est de 8 plutôt que de 12. En effet, les exigences mensuelles relatives au système d'extincteurs automatiques doivent également être satisfaites lors des inspections trimestrielles, semestrielles et annuelles. Étant donné que ces inspections se déroulent dans les mêmes délais que l'inspection mensuelle, vous pouvez remplacer la petite inspection du mois par l'inspection plus importante qui est également requise.

<b>5. Services requis (inspections, essais et entretien) :</b>						
Item No.	Schedule	Description	Unité de mesure	Quantités estimées (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
5.1	LOWER FORT GARRY NHSC					
5.1.1	Hebdomadaire	Hebdomadaire – Pompe à incendie au diesel	Par inspection	48	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

5.1.2		Hebdomadaire – Pompe à incendie électrique	Par inspection	40	\$	\$
5.1.3	Mensuelle	Mensuelle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	8	\$	\$
5.1.4		Mensuelle – Pompe à incendie électrique <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	11	\$	\$
5.1.5	Juillet 2028 Janvier 2029	Trimestrielle – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences et mensuelles</i>	Par inspection	2	\$	\$
5.1.6		Trimestrielle – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires</i>	Par inspection	2	\$	\$
5.1.7		Trimestrielle – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux	Par inspection	2	\$	\$
N° de l'article	Calendrier ou fréquence	Description	Unité de mesure	Quantités estimées	Prix d'inspection ferme	
5.1.8	Octobre 2028	Semi-annuel – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend des exigences hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles</i>	Par inspection	1	\$	\$
5.1.9		Semi-annuel – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction et de hottes)	Par inspection	1	\$	\$
5.1.10		Semi-annuel – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires et trimestrielles</i>	Par inspection	1	\$	\$
5.1.11		Semi-annuel – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles</i>	Par inspection	1	\$	\$
5.1.12	Avril 2028	Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1	\$	\$
5.1.13		Annuelle – Équipement de cuisson commercial (systèmes de protection contre l'incendie, d'extraction, de hottes homologuées et de réduction d'accumulation de graisse) <i>Comprend les exigences semestrielles</i>	Par inspection	1	\$	\$
5.1.14		Annuelle – Pompe à incendie électrique	Par inspection	1	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

		<i>Comprend les exigences hebdomadaires et mensuelles</i>			
5.1.15		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 129 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
5.1.16	Juillet 2028	Annuelle – Bornes d'incendie	Par inspection	1	\$
5.1.17		Tous les 2 ans – Pompe à incendie au diesel <i>Comprend les exigences hebdomadaires, trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$
5.1.18		Tous les 3 ans – Système d'extincteurs automatiques (colonne sèche) <i>Comprend les exigences hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$
5.1.19		Tous les 3 ans – Systèmes de colonnes montantes et de tuyaux <i>Comprend les exigences trimestrielles, semestrielles et annuelles</i>	Par inspection	1	\$
5.1.20	Avril 2028	<b>Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié ULC Lower Fort Gary – tous les bâtiments</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Centre d'accueil – système QuickStart d'Edwards</li><li>○ Grande maison – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Maison des hommes – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Entrepôt de fourrures – système FX-2000 de Mircom</li><li>○ Musée – système TXL-1000 de Siemens (y compris toutes les dépendances)</li><li>○ Atelier de menuiserie – Système FireShield 302 de GE</li></ul>	Par inspection	1	\$
5.1	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LOWER FORT GARRY</b> <b>Somme des 5.1.1 à 5.1.20</b>				<b>\$</b>

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

<b>5.2</b>	<b>PRESBYTÈRE -ST. ANDREW'S</b>				
5.2.1	Avril 2024	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Presbytère St. Andrew's – système 2280 d'Edwards	Par inspection	1	\$
5.2.2		Annuelle – Extincteurs portatifs <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
<b>5.2</b>	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – PRESBYTÈRE-ST. ANDREW'S</b> Somme de 5.2.1 + 5.2.2				<b>\$</b>
<b>5.3</b>	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA FOURCHE</b>				
5.3.1	Avril 2024	Annuelle – Dispositifs antirefoulement	Par inspection	1	\$
5.3.2		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 3 extincteurs</b>	Par inspection	1	\$
<b>5.4</b>	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – LA FOURCHE</b> Somme de 5.3.1 + 5.3.2				<b>\$</b>
5.4.1	<b>LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA MAISON RIEL</b>				
5.4.2	Avril 2024	Inspection annuelle – système d'alarme-incendie certifié par ULC – Maison Riel – système FireShield 302 de GE	Par Inspection	1	\$
5.4		Annuelle – Extincteurs d'incendie (portatifs) <b>Comprend les 4 extincteurs</b>	Par Inspection	1	\$
<b>5.4</b>	<b>TOTAL DES SERVICES REQUIS – PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) – MAISON RIEL</b> Somme de 5.4.1 + 5.4.2				<b>\$</b>
<b>5.5 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :</b>					
L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.					
N° de l'article	Description	Quantité estimée	Taux par unité		
5.5.1	Sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif	\$		
5.5.2	Combinaison de stroboscopes et de la sonnerie d'alarme-incendie	1 dispositif	\$		
5.5.3	Détecteur de chaleur – statique	1 dispositif	\$		
5.5.4	Détecteur de chaleur – résistant à l'humidité	1 dispositif	\$		
5.5.5	Détecteur de chaleur – vélocimétrique	1 dispositif	\$		
5.5.6	Klaxon d'alarme-incendie stroboscopique	1 dispositif	\$		
5.5.7	Avertisseur manuel d'incendie	1 dispositif	\$		
5.5.8	Détecteur de fumée – ionique	1 dispositif	\$		
5.5.9	Détecteur de fumée – photoélectrique	1 dispositif	\$		
5.5.10	Dispositif de signalisation visuelle	1 dispositif	\$		
5.5.11	Extincteur de remplacement – 2,5 lb ABC	1 extincteur	\$		
5.5.12	Extincteur de remplacement – 5 lb ABC	1 extincteur	\$		
5.5.13	Extincteur de remplacement – 10 lb ABC	1 extincteur	\$		
5.5.14	Extincteur de remplacement – 20 lb ABC	1 extincteur	\$		

N° de l'invitation :  
5P420-23-0242/A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

5.5.15	Extincteur de remplacement – 10 lb CABC	1 extincteur		\$
5.5.16	Extincteur de remplacement – 5lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur		\$
5.5.17	Extincteur de remplacement – 10lb CO <sub>2</sub>	1 extincteur		\$
5.5.18	Extincteur de remplacement – 6lb classe K	1 extincteur		\$
N° de l'article	Description	Quantités estimées/ heures (QE)	Prix unitaire(s) ferme(s) (PU)	Total(totaux) multiplié(s) (QE x PU)
5.5.19	Recharge en CO <sub>2</sub>	3 extincteurs	\$	\$
5.5.20	Service d'entretien tous les 6 ans	15 extincteurs	\$	\$
5.5.21	Service d'entretien tous les 12 ans (essai hydrostatique)	9 extincteurs	\$	\$
5.5.22	Appel de service, heures normales – Technicien	10 heures	\$	\$
5.5.23	Appel de service, heures normales – Apprenti	10 heures	\$	\$
5.5.24	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5 heures	\$	\$
5.5.25	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5 heures	\$	\$
5.5	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) Somme des 5.5.1 à 5.5.25</b>			<b>\$</b>
<b>5.6 Pièces et matériaux</b>				
L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous.				
N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
<b>Exemple</b>		<b>5% (0.05)</b>	<b>2,000.00\$ de pièces</b>	<b>2,100.00\$ [(1+0.05) x 2,000.00\$]</b>
5.6	Matériel et pièces de rechange		2,000.00\$	\$
E	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Items 5.1 + 5.2 + 5.3 + 5.4 + 5.5 + 5.6)</b>			<b>\$</b>

#### F. Prix total évalué de la soumission

Élément	Description	Prix offert
(A)	Première année du contrat – la date du contrat jusqu'au 31 janvier 2025	\$
(B)	Année d'option 1 – Du 1 février 2025 au 31 janvier 2026	\$
(C)	Année d'option 2 – Du 1 février 2026 au 31 janvier 2027	\$
(D)	Année d'option 3 – Du 1 février 2027 au 31 janvier 2028	\$
(E)	Année d'option 4 – Du 1 février 2028 au 31 janvier 2029	\$
(F)	<b>PRIX TOTAL ÉVALUÉ DE LA SOUMISSION Somme des prix offerts</b>	<b>\$</b>

**N° de l'invitation :**  
5P420-23-0242/A

**N° de la modif. :**  
001

**Autorité contractante :**  
Amy Barrett Lichter

**N° de réf. du client :**  
s.o.

**Titre :**  
Services d'inspection et d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et de sécurité des personnes - Unité de gestion Manitoba

---

**Remarques :**

- (a) Les coûts non définis ne seront pas autorisés en vertu du contrat, sauf si des modifications sont apportées aux exigences associées à la réalisation des travaux et si une modification au contrat est approuvée par l'autorité contractante.
- (b) Les conditions de paiements supplémentaires ne s'appliqueront pas au présent contrat.
- (c) Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.